



**HAL**  
open science

## Esquisse du panorama sanitaire des esclaves de Bourbon. 1730-1815

Albert Jauze

► **To cite this version:**

Albert Jauze. Esquisse du panorama sanitaire des esclaves de Bourbon. 1730-1815. *Revue historique de l'océan Indien*, 2013, L'esclavage à Bourbon - Nouvelles approches (2012), 10, pp.398-405. hal-03419225

**HAL Id: hal-03419225**

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03419225v1>

Submitted on 8 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Esquisse du panorama sanitaire des esclaves de Bourbon. 1730-1815

Albert Jauze,  
Docteur en Histoire moderne  
Université de La Réunion  
CRESOI – EA 12

La vigilance des notaires et des experts s'exerce particulièrement pendant les inventaires après décès sur l'état physique et la santé des esclaves. Nous lisons à ce sujet dans les procès-verbaux des annotations le plus souvent lapidaires, parfois surprenantes. La prisée des individus qui en est fixée constitue un élément déterminant pour la suite des opérations successorales. En effet, ces actes débouchent très couramment sur des partages entre ayants-droit, où les lots d'esclaves se font eu égard aux âges, forces et talents. Utiliser – entreprise originale – ces sources authentiques pour esquisser le panorama sanitaire de la gent servile à Bourbon semble une entreprise fondée. L'intérêt des possédants est suffisamment en jeu pour que les observations ne soient pas faites à l'emporte-pièce. De telles considérations n'exonèrent cependant pas ces minutes du feu d'une critique forgée notamment lors de la recherche.

L'officier, les deux experts chargés de la prisée, qui ont « serment en justice » – en réalité de simples propriétaires – identifient facilement les handicaps, *a fortiori* les traumatismes, et les affections auxquels ils sont accoutumés. Dans les cas d'incertitude, nous le voyons, ils usent de termes vagues, généraux. Cela ne peut que léser la pertinence des analyses. En particulier, sont ignorées des pathologies cachées.

L'inventaire s'effectue à un moment précis. Nous ne connaissons pas le devenir clinique de la personne nommée à la vacation. Et rien ne présume non plus de la date d'apparition de l'affection.

Certes, il est vrai que des chirurgiens puissent de temps en temps délivrer des certificats. Mais la question de l'identification de la maladie pose d'une manière générale celle des limites de la connaissance médicale de l'époque.

Il est très probable que des vieillards évacués dans ces papiers comme étant « de nulle valeur », « hors d'âge », « incapables de rendre aucun service », souffrent de certains maux, que l'on n'a même pas pris la peine de décrire. On retrouve ici la vocation « utilitaire » des inventaires. De même, quelques sobriquets ne cacheraient-ils pas, en même temps qu'ils révéleraient, des infirmités ? On trouve par exemple un dénommé « Joseph tout court »<sup>1055</sup>. Était-il atteint de nanisme ?

Ceci étant posé, nous travaillons sur la période 1730-1815.

Le protocole est le suivant.

1°. Dépouillement intégral des minutes d'inventaires sur l'ensemble de la période, sans exclusive de quota d'esclaves ou de richesse. Sur 389 actes de

<sup>1055</sup> Inventaire de Pierre Léger, 16 septembre 1784, 3 E 203.

la sous-série 3 E ainsi explorés, 168 se sont révélés inexploitable, lacunaires, imprécis ou sans esclave. La « masse utile » est par conséquent de 221 actes. 2°. Comptage des individus selon le sexe, l'âge, l'ethnie. Le total est de 23 156 personnes, dont 397 sont d'ethnie indéterminée (un peu moins de 2 %).

	Sexe masculin		Sexe féminin	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
0-14 ans	3 305	24 %	2 824	30 %
15-60 ans	9 857	72 %	6 189	65,5 %
61 et +	564	4 %	417	4,5 %
Total	13 726	100	9 430	100

Tableau 1. Répartition des esclaves par sexes et tranches d'âges

Ethnies	Nombres absolus	Pourcentages
Cafres	4 510	20
Créoles	11 635	51
Malgaches	5 691	25
Indiens	923	4
Total	22 759	100

Tableau 2. Répartition des esclaves selon l'ethnie

3°. Relevé systématique des esclaves dès que la mention d'une maladie, d'un traumatisme, apparaît, avec le sexe, l'âge et l'ethnie. Une hypothèse consisterait notamment à vérifier l'éventuelle corrélation entre telle affection et telle origine, ce dont les hommes de l'époque avaient conscience<sup>1056</sup>. Cependant, le contingent (majoritaire) des esclaves créoles, c'est-à-dire nés dans l'île, occulte en grande partie cette voie de la recherche, car rien ne présume de l'origine de leurs parents.

La méthode de présentation des résultats est essentiellement descriptive. En relatant les termes en usage, en faisant parfois des regroupements, nous les éclairons des explications de l'*Encyclopédie*, et éventuellement d'autres ouvrages de référence.

1 344 esclaves sont relevés, soit 58 % du total.

9 présentent des fractures aux membres, poignets, cuisses, un des blessures au pied, 3 des brûlures aux mains ou aux bras. Chose incroyable, on dénombre chez le défunt Hervé Payet, le 23 mai 1807, un Malgache de 77 ans « ayant reçu 7 coups de fusil sur le corps par les détachements »<sup>1057</sup>.

« Ventre mou » des expertises notariales, circonvenant un complexe de maux indéfinis, est la catégorie des 98 « malades » ou individus de mauvaise, de faible santé, ou de mauvaise mine (4,23 % de tous les esclaves, 73 % du panel). Ils sont de tous âges, on compte autant d'hommes que de femmes, et tous qualificatifs sont utilisés dans les rapports. Ils sont un peu maladifs, très malades, atteints de maladies incurables, dangereusement malades, sans espérer guérison, à toute extrémité, malades désespérés.

<sup>1056</sup> À l'inventaire de Bonnefoy, le 8 juin 1784, figure un ouvrage intitulé *L'observation sur les maladies des nègres* (3 E 203).

<sup>1057</sup> 3 E 1 556.

Certains sont incurables, à l'hôpital, au lit depuis 3 ans, atteints d'une maladie grave, dans un état de maladie dont on désespère, d'une maladie entamée. Les minutes ne donnent aucune description clinique.

Il en est de même du groupe des « **incommodés** », rassemblant depuis des nourrissons de 4 mois et demi jusqu'à des sujets de 65 ans : il y en a 65, sans précision aucune. En revanche, l'incommodité se trouve spécifiée dans 19 cas. Parmi eux, 13 concernent un membre, une articulation (bras, jambes, main, genou). On ignore s'il s'agit de malformation, de luxation, de commotion ou d'un mal passager<sup>1058</sup>. Restent les incommodités suivantes :

- Un ulcère incurable (un Malgache de 35 ans) ;
- Un mal de rate (un Cafre de 40 ans) ;
- Un mal de l'estomac (un Malgache de 23 ans) ;
- Un éléphantiasis<sup>1059</sup> (un Cafre de 25 ans) ;
- Une hydrocèle ? (un Cafre de 18 ans) ;
- Une forte incommodité aux parties, chez un Noir Mozambique de 23 ans.

Au total, l'agrégat des « malades » et « incommodés » de toutes sortes rassemblent 182 individus, soit 7,9 ‰ de l'ensemble, et 135,5 ‰ du panel étudié. 265 valides, 358 infirmes, 66 estropiés, sont recensés : 689 en tout, 30 ‰ de l'ensemble, 513 ‰ du panel.

Les estropiés, qui se disaient à l'origine, d'après l'*Encyclopédie*, des animaux ayant un membre défiguré soit naturellement, soit par accident<sup>1060</sup>, ont fini par désigner une multitude d'objets différents. 50 hommes sont estropiés, 16 femmes. Si beaucoup de mentions sont lapidaires, certaines précisent :

- Estropié de naissance ;
- Estropiés des jambes, du bras, de la main droite ou gauche, ayant les bras coupés, n'ayant pas de doigts, n'ayant qu'une main, un bras, une jambe, une jambe de bois, ayant une phalange ou le pouce de la main droite coupée ;
- Un homme de 40 ans est estropié de l'épaule gauche par une brûlure considérable, un autre de 22 ans est estropié d'un coup de fusil.

L'infirmité est ainsi expliquée par l'*Encyclopédie* : « La privation absolue, la diminution considérable, ou la dépravation de l'action des organes des sens, de la génération, du mouvement volontaire, sont des infirmités ; soit qu'elles dépendent de quelque lésion particulière dans des sujets, très bien constitués d'ailleurs. Telle peut être la surdité, la cécité, la claudication, l'impuissance, etc., dans un sujet jeune et vigoureux. Soit qu'elles dépendent d'une cause plus générale, telles sont les infirmités de la vieillesse (...) »<sup>1061</sup>.

Les infirmités frappent autant les hommes que les femmes (185 et 173). De manière anecdotique, relatons le dénommé « François dit Chinois » âgé de 60 ans, porté comme infirme. Ces handicaps concernent

<sup>1058</sup> Selon l'*Encyclopédie*, incommode se dit de tout ce qui nous gêne, de quelque manière que ce soit, et incommodité, en médecine, signifie la même chose que maladie légère (vol. II, p. 444).

<sup>1059</sup> C'est le nom que les Grecs ont donné à la maladie de peau, que les Arabes appellent lèpre (L'*Encyclopédie* de Diderot, vol. I, art. « Elephantiase », p. 1122).

<sup>1060</sup> L'*Encyclopédie*, vol. I, art. « Estropié », p. 1253.

<sup>1061</sup> L'*Encyclopédie*, vol. II, art. « Infirmité », p. 457.

indifféremment toutes les ethnies, peuvent atteindre de très jeunes sujets (8 mois, 2 ans, 6 ans...), mais apparaissent véritablement comme le tribut de l'âge. 206 individus de 40 ans et plus sont infirmes (58,5 %), 142 de 50 et plus (40,5 %).

Les mêmes observations s'appliquent aux invalides, avec plus d'hommes que de femmes (155 pour 110), et un contingent élevé d'individus d'âge mûr : 189 de 40 ans et plus (75,5 %), et 139 de 50 ans et plus (55,5 %).

Dans 22 cas, invalidités et infirmités sont spécifiées. Les frontières se révèlent alors poreuses entre invalidité, infirmité et estropiés. Qu'on en juge :

-Pour les invalidités :

Bras invalide, jambe de bois, manchots, jambes ou bras cassés, cul-de-jatte. Il est aussi un esclave ayant une jambe faible, une Cafrine de 60 ans ayant une descente de matrice, un Malgache de 40 ans bancal (ayant une ou les 2 jambes torses, d'après l'*Encyclopédie*).

-Pour les infirmités :

Infirmes d'une main, d'un pied, d'une cuisse, des écrouelles. Un Malgache est très infirme par des douleurs incurables dans les membres, une femme souffre d'infirmité en raison de plaies invétérées, un Cafre l'est de *dissuri* (?).

16 hommes ou femmes ont des difformités diverses. Ils peuvent être bancals (une ou les deux jambes torses), être bossus (une créole de 16 ans est bossue devant et derrière), boiteux, avoir le pied court ou les pieds renversés, le dos rond. Une créole de 36 ans est contrefaite.

Il est possible de rattacher à ces catégories fluctuantes de malades, incommodés, infirmes, invalides, estropiés, victimes de traumatismes, diverses affections ne concernant qu'un nombre réduit d'esclaves :

- Les impotents (9, entre 4 et 87 ans), dont un endure un bras impotent ;
- Les paralytiques (8, dont une Malgache très vieille) ;
- Les ulcérés (7) ;
- Les valétudinaires (9), désignant des personnes dont la santé est chancelante, délicate, ou souvent altérée par différentes maladies qui leur arrivent par intervalles<sup>1062</sup> ;
- Les sujets au point de côté ou mal au côté (3) ;
- Ceux qui sont sujets à des plaies, connaissent des plaies au menton, au bras, incurables (5) ;
- Ceux qui sont de faible complexion ou de faible constitution (2) ;
- Ceux qui ont mal à la main, à un bras, qui sont faibles des jambes, ont une jambe enflée, un bras malade (6) ;
- Les poitrinaires (atteints d'une maladie pulmonaire, en particulier de tuberculose), « pulmoniques », attaqués de la poitrine, malade du « polmon » (7) ;
- Ceux qui ont des maux de reins ou les reins cassés (2) ;

<sup>1062</sup> L'*Encyclopédie*, vol. III, art. « Valétudinaire », p. 931.

- Les « véroleux », désignant des syphilitiques (3) ;
- Un apoplectique (perte totale et soudaine de la conscience et du mouvement) ;
- Un attaqué de gravelle (calcul, ou pierre) ;
- 2 souffrant de la pierre. On n'a rien de plus grave en médecine que la formation de la pierre dans le corps humain, affirme L'*Encyclopédie*<sup>1063</sup> ;
- Un individu de 3 ans ayant un chancre à la gorge ;
- Deux scrofuleux (affection due à des troubles nutritifs qui prédisposent à la tuberculose) ;
- Trois ayant une fistule, au col ou vénérienne. C'est un ulcère dont l'entrée est étroite et le fond ordinairement large, accompagné le plus souvent de duretés et de callosités. Elles attaquent toutes les parties du corps<sup>1064</sup> ;
- Une dartre (maladie de peau comme l'acné, l'eczéma) ;
- Trois sujets à un crachement de sang ;
- Un goutteux ;
- Un esclave connaissant un mal à la gorge ;
- Un autre frappé d'éléphantiasis ;
- Deux connaissant une obstruction au foie ;
- Une fillette de 14 mois atteinte d'un flux de sang ;
- Un individu ayant la fièvre ;
- Une Indienne ayant développé une maladie de peau ;
- Un esclave attaqué de colique ;

Outre deux affections à la lecture malaisée, restent quelques autres, qui, pour autant qu'elles soient rarissimes, restent étonnantes et énigmatiques :

- Un esclave ladre<sup>1065</sup> ;
- Un Cafre et une créole lunatiques<sup>1066</sup> ;
- Une Malgache connaissant des moments de lubie ;
- Un individu ayant des humeurs froides (ce serait une sorte de scrofule) ;
- Un Malabar de 34 ans étant dans un état de langueur ;
- Une Cafrine de 40 ans sujette à des vapeurs ;
- Un créole de 42 ans sujet à des douleurs dans les gros temps ;
- Un esclave attaqué d'une hydrocèle (?) ;

Il faut signaler aussi 3 eunuques, malgaches.

Ce contingent diffus rassemble une centaine de sujets.

73 individus ont une affection ophtalmique (3 % du total, 54,5 % du panel). 8 sur 10 (59) sont des hommes, la majorité d'entre eux (43) sont des Cafres et des Malgaches. Il n'en est pratiquement pas chez les Indiens et

<sup>1063</sup> Art. « Pierre », vol. II, p. 1387.

<sup>1064</sup> L'*Encyclopédie*, vol. I, art. « Fistule », p. 464.

<sup>1065</sup> Serait-ce une forme de lèpre ? Geneviève Leti l'évoque dans *Santé et société esclavagiste à la Martinique (1802-1848)*, L'Harmattan, 1998, 459 p., p. 107.

<sup>1066</sup> L'*Encyclopédie* n'en parle qu'à propos du cheval qui est atteint ou frappé de la lune, c'est-à-dire qui a une débilité de vue plus ou moins grande, selon le cours de la lune (vol. II, art. « Lunatique »). En Martinique, les observateurs remarquent que les déments sont surexcités lors des phases de la lune (G. Leti, *Ibid.*, p. 114).

Indiennes : 3, qui sont borgnes. Ceux qui sont aveugles ou presque, qui n'y voient presque pas, sont au nombre de 25. Il y a 36 borgnes. Parmi la dizaine restante, un Malgache a mal aux yeux ; un autre, la vue faible ; une femme créole a la vue basse. Un Cafre de 20 ans ne voit pas aussitôt le soleil coucher, mais travaille le jour en bande. Les autres ont une tache ou une taie aux yeux, sur un œil, ou une taie incomplète sur chaque œil (une femme créole de 22 ans). La taie est confondue avec le terme *albugo* ou encore *leucoma* dans *L'Encyclopédie*<sup>1067</sup>. On la décrit comme une tache blanche et superficielle qui survient à la cornée transparente par un engorgement des vaisseaux lymphatiques de cette partie. L'*albugo* est d'un blanc non luisant comme la craie ; il s'accompagne d'une légère fluxion, d'un peu d'inflammation, de douleur et d'un petit larmolement. Il empêche la vue tant qu'il subsiste. La tache du cristallin, selon l'*Encyclopédie*, est une espèce de cicatrice communément blanche, qui se forme sur la superficie, et qui blesse la vue. Le plus souvent la suite d'un très petit abcès ou pustule qui se forme sur la superficie du cristallin, elle gêne la vue, selon l'endroit qu'elle occupe, les malades semblant voir devant l'œil, et en l'air, un nuage qui suit l'œil. Elle ne se guérit pas et peut dégénérer en cataracte purulente<sup>1068</sup>. À part un esclave d'âge indéterminé, le plus jeune (un borgne) a 12 ans. Les problèmes ophtalmiques concernent tous les âges. L'on remarque qu'ils sont peu fréquents en-dessous de 15 ou 20 ans, et que plus du tiers ont atteint ou dépassé l'âge de 50 ans. Encore une fois, nous ignorons s'il s'agit d'accident ou d'infirmité de naissance.

L'asthme semble bien reconnu. 80 individus en souffrent (42 hommes, 38 femmes). Cela vaut 3,5 % de tout l'ensemble, 59,5 % du panel étudié. Les Malgaches et les créoles représentent à eux seuls l'immense majorité, avec 85 %.

La surdité et/ou le mutisme concernent un contingent très réduit : 29 au total, une grande partie du sexe masculin. La moitié de ces malades sont des Cafres.

Les crabeux, marqués d'excroissances blanchâtres à la plante des pieds, parfois aux mains, sont atteints du pian. C'est une maladie évolutive qui se manifeste sous forme d'une tumeur végétante ; puis des fissures et ulcérations douloureuses apparaissent, causant une démarche disgracieuse, d'où le nom de crabe. 24 en sont affectés, dont 22 hommes, exclusivement des Cafres ou des Malgaches.

La lèpre, ou teigne, semble de même ne souffrir d'aucun défaut d'identification. Elle atteint 24 esclaves, dont 9 Malgaches et 8 Cafres. Elle paraît peu répandue d'après ces sources. On l'appelle teigne, d'après l'*Encyclopédie*, parce qu'elle ressemble aux trous que fait au papier l'insecte qui porte le même nom<sup>1069</sup>.

---

<sup>1067</sup> Vol. I, p. 86.

<sup>1068</sup> Vol. III, p. 690.

<sup>1069</sup> Vol. III, p. 528.

29 hommes et 3 femmes subissent une hernie, ou descente (parfois qualifiée de considérable). C'est une tumeur contre nature produite par le déplacement de quelques-unes des parties molles qui sont contenues dans la capacité du bas-ventre. On distingue les hernies de l'estomac, de l'intestin, de vessie. Les causes des hernies viennent du relâchement et de l'affaiblissement des parties qui composent le bas-ventre, et de tout ce qui est capable de rétrécir sa capacité. Cela est occasionné par l'usage habituel d'aliments gras et huileux, par une sérosité abondante, par l'hydropisie, la grossesse, la rétention d'eau, etc. Les fortes pressions faites sur le ventre par des corps étrangers, un habit trop serré, les chutes, les coups violents, les efforts et les secousses considérables, les toux et les cris continuels, les exercices du cheval et des instruments à vent, les respirations violentes et forcées, en rétrécissant la capacité du bas-ventre, et en comprimant les parties qui y sont contenues, peuvent les obliger à s'échapper, soit tout à coup, soit petit à petit<sup>1070</sup>. Ne verrait-on pas dans ces extraits de *L'Encyclopédie* quelques causes de cette affection frappant presque exclusivement des hommes, avec les conséquences des lourds travaux des champs, les charges à soulever et à porter ?

Pour 47 cas d'épilepsie, appelée aussi haut mal ou haut mal caduc, 34 sont du sexe masculin (plus de 72 %), sans tendance particulière pour une ethnie ou une autre, avec cette remarque qu'elle ne concerne pratiquement pas les Indiens. Les malades qui en sont atteints tombent à la renverse dans l'accès de cette maladie, dit *L'Encyclopédie*. Cela donne beaucoup de frayeur aux spectateurs. Cette chute fait souvent périr les malades, surtout lorsqu'elle arrive la nuit, qu'ils sont seuls, ou qu'ils tombent d'un lieu élevé<sup>1071</sup>.

Les problèmes de santé mentale concernent 36 esclaves, dont 21 femmes (58 %). 7 Cafres, 10 créoles, 9 Malgaches, 6 Indiens, 4 de caste indéterminée, sont touchés. Les âges en cause sont très divers. On en trouve à un an, 12, 15, 38, 65 ans... Les termes employés sont : attaqué de folie ; en démence ou attaqué de démence ; ayant l'esprit un peu aliéné ; folle (pas de mention de fou) ; imbécile. La récurrence de ce dernier qualificatif est remarquable : 22 fois, soit 61 %. L'imbécile est celui qui n'a pas la faculté de discerner différentes idées, de les comparer, de les composer, ou d'en faire abstraction. Il y a une grande différence entre les imbéciles et les fous. Le défaut des premiers vient du manque de vivacité, d'activité et de mouvement dans les facultés intellectuelles, par où ils se trouvent privés de l'usage de la raison. Les fous au contraire semblent être dans l'extrémité opposée ; car il ne paraît pas que ces derniers aient perdu la faculté de raisonner. Mais il paraît qu'ayant joint mal à propos certaines idées, ils les prennent pour des vérités, et se trompent de la même manière que ceux qui raisonnent sur de faux principes. Ainsi, vous verrez un fou qui, s'imaginant être roi, prétend par une juste conséquence être servi, honoré, selon sa dignité. D'autres qui ont cru être de verre, ont pris toutes les précautions nécessaires pour

<sup>1070</sup> *L'Encyclopédie*, art. « Hernie », vol. II, p. 324.

<sup>1071</sup> *L'Encyclopédie*, art. « Caduc (mal) », vol. I, p.390.

empêcher leurs corps d'être cassé. Il y a des degrés de folie, comme il y en a d'imbécillité<sup>1072</sup>.

En conclusion, certains maux ne sont jamais relatés dans les inventaires. Les problèmes dentaires n'existeraient donc pas, alors que l'iconographie montre que les traitants y accordent une attention spéciale ? *Quid* aussi des maladies de peau, qui seraient si peu nombreuses ? Ou les priseurs se montreraient parfois inconstants, ou la nature des inventaires voudrait qu'on ne s'attardât pas à certains problèmes de santé, comme n'influençant pas ou peu la valeur des esclaves. Ou encore, l'accoutumance que les contemporains pouvaient avoir de certaines affections, finalement considérées comme ordinaires ou banales, les rendaient indifférents à y attacher quelque importance. De fait, le docteur Hoarau l'Etang déclare dans un rapport du 4 mai 1787<sup>1073</sup> que « les adultes qui sont menés captifs dans cette colonie, sont la plupart remplis de pustules vénériennes, de dartres, de gale et d'ulcères dessous les pieds, et aux mains, connus par les Malgaches sous le nom de crabes. Ces ulcères disparaissent dans les temps secs et reparaissent dans les pluies, et ne se guérissent radicalement que par les frictions mercurielles ». « Les adultes ne sont pas moins sujets aux maladies convulsives connues dans l'Isle sous le nom de crampe », dit-il encore. Nous pouvons penser aussi que les nourrissons en danger de mort sont délaissés. Ces considérations jointes aux préalables posés dans notre introduction prouvent la relativité de ces sources. Bien que finalement elles ne permettent de dresser qu'un tableau approchant, un panorama ondoyant de l'état sanitaire de la classe servile, elles révèlent, par cette plongée de plus de 8 décennies au sein de la société bourbonnaise, la palette étendue des maux qui assaillent les esclaves et des traumatismes dont ils sont victimes.

---

<sup>1072</sup> L'Encyclopédie, art. « Imbécile », vol. II, p. 422.

<sup>1073</sup> Arch. Dép. La Réunion, PR 15 C.